

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1083
23 janvier 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 23 janvier 2008, à 10 h 05

Président: M. Samir LABIDI (Tunisie)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouvertes la 1083^e séance plénière de la Conférence du désarmement, ainsi que la première partie de la session de 2008 de la Conférence.

En cette réunion inaugurale de la session de 2008 de la Conférence du désarmement, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos distingués invités, S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et S. E. M. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne. La présence parmi nous aujourd'hui de Leurs Excellences est un témoignage fort de l'importance que nos distingués invités attachent à la Conférence du désarmement et de leur engagement déterminé en faveur de l'avancement de ses travaux. Cette présence est un événement sans précédent à l'ouverture d'une session de la Conférence à laquelle ils donnent un lustre particulier. Leurs Excellences, qui rehaussent ainsi la cérémonie d'ouverture de la session de 2008 donnent assurément une nouvelle dimension à nos efforts visant à obtenir des résultats substantiels cette année.

En les assurant de notre pleine détermination, à cet égard, je voudrais remercier Leurs Excellences pour leur aimable disponibilité. Excellences, Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'inviter S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à s'adresser à la Conférence. Excellence vous avez la parole.

M. BAN (Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): Je suis heureux de pouvoir prendre la parole à l'ouverture de la session de 2008 de la Conférence du désarmement. Je voudrais à cette occasion mettre en exergue les priorités que sont le désarmement et la non-prolifération, et souligner qu'à mon sens, la Conférence peut favoriser la réalisation de ces deux objectifs.

Je voudrais vous parler de ce que sont les enjeux pour la Conférence. Celle-ci a de grands succès à son actif, mais ils remontent à bien longtemps.

Le désarmement et la non-prolifération sont étroitement liés à la mission de l'Organisation des Nations Unies. Il est généralement accepté qu'ils sont indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales, principe fondamental de la Charte des Nations Unies.

La communauté internationale accorde beaucoup d'importance à la Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement, mais il faut que des progrès soient accomplis.

Il le faut parce qu'un désarmement concerté empêchera la course aux armements. Or, empêcher la course aux armements, c'est apaiser les tensions. Et une fois les tensions apaisées, des ressources qui auraient servi à acheter des armes peuvent être consacrées à autre chose: la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Si le désarmement ne progresse pas, la réaction en chaîne ne peut se produire. Une impasse dans ce domaine risque aussi de compromettre la réalisation d'autres grands objectifs énoncés dans la Charte. L'ONU doit être le fer de lance des efforts visant à faire du monde un lieu plus sûr. C'est pourquoi les réunions que vous tiendrez au cours de cette session revêtent tant d'importance.

(M. Ban, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

Alors que la gravité des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales est très généralement reconnue, vous n'avez pas réussi à vous mettre d'accord pour contrer ces menaces.

Cette impasse concernant les priorités me préoccupe profondément.

L'an dernier, la Conférence était sur le point de se remettre à jouer son rôle, celui qui incombe au principal organe mondial de négociation sur le désarmement. Les six présidents de 2007 avaient rédigé une proposition qui prévoyait la mise en train de négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles destinées à la production d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, ainsi que l'examen d'autres questions essentielles: le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

En juin, vous étiez à deux doigts de parvenir à une décision sur ce projet de décision du Président quand je vous ai exhorté à faire preuve d'un esprit de conciliation et à saisir cette occasion historique.

Vous ne l'avez pas fait.

Je suis ici pour vous refaire cette demande. Je continue de penser que l'adoption de cette décision présidentielle nuancée et soigneusement pesée ne priverait aucun État Membre de la possibilité d'affirmer sa position nationale aux stades ultérieurs des travaux de la Conférence. En arrêtant des priorités, vous ne vous imposez aucune obligation quant à la conduite de vos travaux de fond, à part celle de les poursuivre sur la base d'un consensus.

De réelles possibilités s'offrent à vous cette année. Depuis 2006, le niveau de participation aux travaux de la Conférence est encourageant. L'Assemblée générale a constaté l'existence d'une dynamique favorable. Je vous engage vivement à en tirer parti.

La Conférence n'a pas perdu son utilité, mais elle est en danger de perdre son chemin. Pour s'engager à nouveau sur la voie de la réussite, elle doit retrouver l'ambition et le sentiment de faire cause commune qui lui ont jadis permis de produire des résultats tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Ces accords historiques témoignent de l'immense potentiel de la Conférence du désarmement. Pour que ce potentiel continue d'être exploité aujourd'hui, il faut qu'il existe un projet politique. Je demande aux ministres des affaires étrangères et autres dirigeants politiques de venir à la Conférence du désarmement et de favoriser le retour à un travail productif. Une impulsion politique au plus haut niveau, conjuguée à la coopération, permettra d'aboutir à un nouveau consensus concernant les activités futures.

Le sort du projet de décision présidentielle dépendra pour beaucoup de la puissance d'entraînement, de la volonté de regarder vers l'avenir et de l'appui politique qui pourront être mobilisés.

(M. Ban, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

Je continuerai de soutenir sans réserve la mise en train de négociations concernant un traité sur les matières fissiles. De telles négociations nous permettraient d'avancer vers la réalisation des objectifs de désarmement nucléaire et de non-prolifération, ce qu'il nous faut faire maintenant.

En vous faisant cette demande, je ne nie nullement l'importance de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, des garanties de sécurité négatives et du désarmement nucléaire en soi. Bien au contraire: ce sont là pour la Conférence des questions de la plus grande et de la plus durable importance. Vous devez décider comment organiser vos travaux sur ces questions pour qu'aucune ne devienne l'otage d'une autre.

Vous avez l'expérience et la sagesse nécessaires pour répondre aux aspirations et aux revendications de tous ceux qui, partout dans le monde, souhaitent voir le désarmement progresser. Je tiens à vous assurer que je vous appuie sans réserve et que, comme les peuples du monde, je continuerai de suivre vos efforts de très près.

Je vous souhaite le plein succès pour votre session de 2008. Que cette année soit celle d'un grand pas en avant!

Le PRÉSIDENT: Je remercie S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son importante déclaration et j'invite maintenant S. E. M. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, à s'adresser à la Conférence. Excellence vous avez la parole.

M. ABDALLAH (Tunisie) (parle en arabe): Permettez-moi tout d'abord de dire le plaisir qui est le mien de prendre part à la séance inaugurale de la session de 2008 de la Conférence du désarmement et de vous assurer que la Tunisie est très consciente de l'honneur qui lui est fait de présider cette instance.

J'aimerais, à cette occasion, rendre un hommage particulier à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, saluer sa participation à cette importante séance et souligner sa volonté et sa détermination à redonner vie aux travaux de cette instance.

Permettez-moi également d'exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude aux présidents de la Conférence de 2007 pour les inlassables efforts qu'ils ont faits dans le but de promouvoir les travaux de cette instance.

L'actuelle présidence nous offre la possibilité de réaffirmer l'attachement de notre pays aux principes de la Charte des Nations Unies et notre volonté de contribuer aux efforts visant à renforcer la paix et la sécurité internationales.

La Tunisie se déclare également déterminée à prendre part aux efforts entrepris par la communauté internationale pour relancer l'action multilatérale, particulièrement dans le cadre de la Conférence du désarmement. Elle entend faire le maximum pour que la Conférence réussisse, sur la base d'un dialogue constructif et du consensus. La Conférence, qui est l'unique instance

(M. Abdallah, Tunisie)

multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, doit, en se fondant sur la règle du consensus, élaborer un programme de travail à la fois équilibré et complet.

Les solides liens d'amitié et de coopération fructueuse que la Tunisie a tissés avec tous les États membres de la Conférence contribueront à faciliter et développer le dialogue, outil indispensable à l'examen de l'ordre du jour et du calendrier des activités de cette instance, qui pourrait de surcroît nous donner des possibilités de garantir le succès de nos travaux au service de la stabilité et de la sécurité du monde.

Nous sommes pleinement conscients de l'ampleur de la tâche à accomplir et comprenons les difficultés qui, depuis des années, empêchent les parties de progresser dans leurs consultations sur les questions dont la Conférence est saisie. Nous sommes convaincus que la Conférence, qui a déjà réussi à négocier d'importants traités de désarmement, est capable de remporter de nouveaux succès.

Tout en prenant acte avec satisfaction des progrès réalisés depuis deux ans, particulièrement en ce qui concerne les consultations en vue d'élaborer le calendrier des activités, nous réaffirmons notre volonté à travailler avec tous les membres, en concertation avec la plate-forme des présidents de cette année, afin de trouver, sur la base du consensus, des moyens de traiter les questions dont la Conférence est saisie.

Comment pourrais-je aujourd'hui ne pas exprimer la satisfaction de la délégation tunisienne au vu des signes encourageants de bonne volonté que nous avons observés durant les consultations préparatoires tenues à New York et Genève. Nous sommes à présent absolument déterminés à redoubler d'efforts, avec tous les membres de la Conférence, pour parvenir au consensus auquel nous aspirons tous.

Comme l'a affirmé S. E. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République de Tunisie, la conception des relations internationales forgée par la Tunisie repose sur l'idée selon laquelle la sécurité, la paix et le développement sont étroitement liés. C'est sur la base de cette conception que notre pays n'a cessé de souligner que le lien entre désarmement et développement reflétait une des tâches les plus difficiles à accomplir pour la communauté internationale dans sa lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Devant plusieurs instances internationales et, en particulier, à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Tunisie a souligné la nécessité de promouvoir un dialogue positif et constructif sur les questions de désarmement dans le but d'atteindre les objectifs de la Conférence, de renforcer la sécurité et la stabilité et de propager une culture de paix à travers le monde, dans le respect des valeurs nobles sur lesquelles repose l'Organisation des Nations Unies.

Dans ce contexte, j'aimerais une nouvelle fois rendre hommage à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, pour le prix qu'il attache à la question du désarmement et pour son désir de donner un nouveau dynamisme aux efforts entrepris dans ce domaine.

Enfin, je tiens à saluer et remercier les Présidents pour 2008 et à leur souhaiter le plein succès dans leurs travaux.

(M. Abdallah, Tunisie)

Qu'il me soit permis de dire que la présidence tunisienne abordera dans un état d'esprit positif et responsable les questions dont la Conférence est saisie, de façon à obtenir des résultats consensuels acceptables par tous et susceptibles de faire naître un sentiment d'optimisme et d'ouvrir de nouveaux horizons pour la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT: Je remercie S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie pour son importante déclaration. Je voudrais également vous informer que sont également inscrits pour la séance plénière d'aujourd'hui les orateurs suivants: les représentants de l'Italie, de Sri Lanka, de la Russie et de la Chine. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe orientale. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (parle en russe): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom du Groupe des États d'Europe orientale, d'adresser nos salutations chaleureuses au distingué Secrétaire général, au distingué Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, au distingué Secrétaire général de la Conférence du désarmement et au distingué Haut Représentant du Secrétaire général pour les affaires de désarmement.

Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, permettez-moi, Monsieur le Président, de saluer votre accession à la première présidence de la session de 2008 de la Conférence. Soyez assuré de la volonté de notre groupe d'appuyer tous les efforts que vous entreprendrez pour diriger cette instance durant votre mandat.

Au nom du Groupe, j'ai l'honneur de remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, M. Abdelwaheb Abdallah, d'avoir pris la parole devant la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociations dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

Monsieur le Secrétaire général, votre déclaration revêt une importance et une signification particulières pour nous tous. Nous considérons votre présence aujourd'hui comme une manifestation de votre indéfectible attachement à la cause du désarmement et de la non-prolifération et comme la traduction du prix élevé que vous attachez personnellement à cette instance. Nul doute que la déclaration que vous avez faite aujourd'hui devant la Conférence du désarmement, et aussi votre présence parmi nous, donneront un nouveau dynamisme à nos travaux et nous aideront à atteindre des résultats tangibles.

Permettez-moi, en cette occasion exceptionnelle, de déclarer que le Groupe des États d'Europe orientale entend faire usage de toute son influence et de toutes les possibilités existantes pour susciter un consensus et permettre à cette instance de se mettre au travail sur la base d'un programme de travail concerté.

Dans le passé, la conférence du désarmement a largement contribué à la consolidation de la paix et de la sécurité et au désarmement, par l'élaboration d'instruments juridiques internationaux de première importance qui constituent aujourd'hui le fondement du système mondial de sécurité et du régime de non-prolifération des armes de destruction massive.

(M. Loshchinin, Fédération de Russie)

Comme vous le savez, en dépit des difficultés que nous connaissons tous, la situation de la Conférence connaît depuis quelque temps une évolution positive. Nos séances ont connu un net regain d'activité. Nous parvenons à avoir des discussions sérieuses et approfondies sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour. La confiance entre les partenaires que nous sommes s'est améliorée, ce qui constitue un élément d'importance. Nous pouvons faire des progrès si nous tenons justement et équitablement compte des intérêts de tous les membres.

Nous estimons que le signal que vous avez adressé aujourd'hui à la Conférence du désarmement, Monsieur le Secrétaire général, suscitera une nouvelle amélioration du climat de coopération constructive destinée à permettre à la Conférence de jouer le rôle prééminent qui est le sien dans la résolution des problèmes de sécurité que la communauté internationale doit résoudre aujourd'hui, en élaborant des mesures concrètes propres à permettre à notre planète de vivre en paix.

Permettez-moi également, au nom du Groupe, de remercier sincèrement le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie de sa déclaration très importante.

Monsieur le Ministre, nul doute que vos vœux et vos recommandations sont d'une grande importance pour nos travaux concrets. Le fait même de votre présence parmi nous au moment où la Tunisie exerce la présidence de la Conférence souligne le sens des responsabilités dont fait preuve votre pays dans la résolution des problèmes concrets auxquels doit faire face la communauté internationale dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la limitation des armements. Qu'il me soit permis de vous exprimer notre reconnaissance pour tous les efforts que vous déployez, convaincus que nous sommes que la présidence tunisienne de cette honorable instance sera un succès. Nous sommes prêts à y contribuer pleinement.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence et à mon pays.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Sri Lanka qui interviendra au nom du Groupe des 21. Vous avez la parole, Monsieur l'Ambassadeur.

M. JAYATILLEKA (Sri Lanka) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 21 qui, comme vous le savez, est essentiellement constitué de pays en développement.

Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de travailler avec vous sont absolument convaincus que vous ferez preuve de sagacité et de dévouement dans la conduite de la Conférence. Nous nous sentons en des mains sûres et expertes.

Monsieur le Secrétaire général, votre présence ici est l'expression de votre profond attachement à la Conférence du désarmement et aux sujets et questions qui nous préoccupent, à savoir les questions de désarmement et de non-prolifération. Vos paroles ont mis en action ce que j'appellerais l'éperon de la conscience dans les flancs d'une procédure laborieuse. Au nom du Groupe des 21, je tiens à vous assurer de notre engagement collectif en faveur de cette cause.

(M. Jayatilleka, Sri Lanka)

Le Groupe des 21 est peut-être le groupe d'États le moins connivent au développement des arsenaux nucléaires, mais il est aussi le plus vulnérable face à ce phénomène. Vous nous avez rappelé, tout comme M. Abdallah, Ministre tunisien des affaires étrangères, le lien inextricable entre désarmement et développement.

Nous, pays membres du Groupe des 21, sommes ceux qui avons le plus à gagner de progrès dans ces deux domaines. Nos peuples ont beaucoup à gagner de par le fait qu'ils sont les plus vulnérables de la planète. Soyez donc assuré que nous coopérerons pleinement à tous les efforts qui seront entrepris pour progresser sur la base de la réciprocité d'intérêts et de la prise en compte des préoccupations de tous.

J'ai été particulièrement frappé par l'idée sous-jacente aux propos du Ministre tunisien des affaires étrangères. Tous ceux qui vouent le plus grand respect aux profondes racines civilisatrices du patrimoine de la Tunisie ne s'étonneront pas de la sagesse dont témoignent ces propos. Qu'il me soit toutefois permis d'appeler votre attention sur une idée que nous avons formulée à maintes reprises, à savoir la nécessité du consensus. Je crois en effet que les paroles du Secrétaire général et celles du Ministre tunisien des affaires étrangères traduisent les deux fondements sur lesquels nos travaux doivent reposer: d'une part, l'urgence et l'impérieuse nécessité d'entretenir le rythme des progrès; d'autre part, la nécessité non moins impérieuse de consultations, de compromis, d'un dialogue constructif et d'un consensus.

Je suis convaincu que, sous la présidence éclairée de la Tunisie, c'est bien sur ces deux fondements que reposeront nos travaux durant cette période.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur de Sri Lanka pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadrice d'Italie, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale. Votre Excellence, vous avez la parole.

M^{me} FIORI (Italie) (parle en anglais): En tant que Coordonnatrice du Groupe des États d'Europe occidentale, c'est pour moi un honneur et un plaisir immenses de prendre la parole devant la Conférence du désarmement en présence du Secrétaire général de l'ONU et au nom de notre Groupe.

Je saisis cette occasion de souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. Abdelwaheb Abdallah, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, pays qui exerce actuellement la présidence de la Conférence.

Au nom de notre Groupe, je remercie chaleureusement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'être venu en personne à la Conférence pour partager avec nous ses réflexions sur le rôle et les responsabilités de premier ordre qui sont ceux de cette instance au sein du mécanisme de désarmement. Sa présence en cette séance inaugurale marque une impulsion positive dans la perspective d'un futur travail de fond à la Conférence.

En 2007, la Conférence du désarmement a engagé des débats constructifs, structurés et approfondis qui se sont tenus au cours de la première partie de sa session et qui ont suscité un élan significatif. Cet élan a été amplifié grâce aux efforts déployés par la plate-forme

(M^{me} Fiori, Italie)

présidentielle et à la désignation de coordonnateurs pour les sept points de l'ordre du jour. Les discussions dirigées par les coordonnateurs, auxquelles ont également pris part d'éminents experts, ont été productives et riches d'enseignements.

Cet effort a abouti à la soumission d'un projet de décision du Président (le document L.1), puis, au terme d'une démarche globale et réfléchie destinée à apporter des éclaircissements et des réponses à certaines délégations, de deux documents d'accompagnement (CRP.5 et CRP.6). Pourtant, nous savons tous que des étapes très importantes restent à franchir avant de parvenir à un consensus sur nos futurs travaux.

Le Groupe des États d'Europe occidentale tient une nouvelle fois à remercier le Secrétaire général de l'ONU de sa visite et de sa déclaration à la séance inaugurale de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadrice d'Italie pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine. Vous avez la parole.

M. LI (Chine) (parle en chinois): Monsieur le Président, la délégation chinoise tient tout d'abord à vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la Conférence pour 2008 et promet de continuer à travailler dans un esprit constructif et de vous apporter un soutien actif.

La délégation chinoise a écouté avec attention les déclarations du Secrétaire général et du Ministre tunisien des affaires étrangères. Nous saluons leur présence ici aujourd'hui, heureux qu'ils aient pu trouver, dans leurs emplois du temps chargés, le temps de participer à cette séance. Nous apprécions également la sincérité de l'enthousiasme et des attentes qu'ils ont exprimées dans leurs interventions.

La délégation chinoise note que le Secrétaire général et le Ministre tunisien des affaires étrangères ont tous deux pleinement reconnu les progrès faits par la Conférence du désarmement au cours des deux dernières années écoulées, mais qu'ils ont aussi appelé l'attention sur les difficultés qui subsistent encore aujourd'hui et encouragé tous les membres à engager une coopération véritable en laissant de côté leurs divergences, dans le but de pouvoir commencer un travail de fond à la date la plus rapprochée possible et d'insuffler un dynamisme nouveau à cette instance. Ma délégation est de l'avis que ces observations reflètent pleinement les réalités actuelles, qu'elles vont au cœur du problème et qu'elles appellent de notre part un examen minutieux.

Les négociations sur le désarmement ont une incidence sur la paix et la sécurité de tous les pays. Il est dans l'intérêt commun de l'ensemble de la communauté internationale que la Conférence parvienne à un résultat positif. La Chine espère sincèrement que la Conférence tiendra compte des préoccupations de tous ses membres, qu'elle fera preuve de flexibilité et qu'elle comblera progressivement et patiemment ses divergences de vues, de façon à adopter un programme de travail équilibré qui soit acceptable par tous ses membres et qui lui permette de commencer un travail de fond sur tous les points pertinents. Ma délégation continuera à travailler dans un esprit constructif avec tous les membres en quête de cet objectif.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de la Chine pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Encore une fois, je voudrais remercier en votre nom S. E. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour sa présence, et S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie. Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le 25 janvier 2008 à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 40.
